



## Recuperation d'actifs non saisis suite a liquidation judiciaire

Par **phoebus13**, le **03/07/2009** à **16:46**

Bonjour,

J'ai repris une société en 2004. statue SARL a un "amis" de la famille avant de m'apercevoir mais un peu tard q'il s'agisser en fait d'une escroquerie. qui m'auras tout de même coûté un credit perso conséquent et 4 années de travaille sans compter mes heures et sans salaire. Je suis passer en jugement pour liquidation judiciaire le mois dernier. Certe de part le statue les créances ont été absorber par l'état mais je n'ai jamais eu de nouvelles concernant les actifs de la société. qu'il n'ont jamais saisis. Cela ne représente pas grand chose étant donner qu'il s'agisser d'une société de gardiennage c a dire une voiture pas très récente et une caravane qui n'est pas beaucoup mieux. Les cartes grises des deux véhicules sont en possession du mandataire judiciaire designee. est'il possible de les récupérer ou de reimmatriculé les véhicules sachant quelle sont au nom de la société dont j'étais le gérant.

vous remerciant d'avance pour votre contribution  
salutation

Par **Solaris**, le **04/07/2009** à **23:47**

Bonjour,

En principe, les véhicules seront vendus pas le liquidateur via un commissaire priseur. Il n'y a pas de saisie puisque c'est une liquidation judiciaire mais une vente quand même.